

01-10-2019

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS,
TENUE LE 1^{ER} OCTOBRE 2019 À 20 H, À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Membres du conseil :

Mme Maryse Gouger, district n° 1; M. Pierre Lépicier, district n° 4;
M. Denis Renaud, district n° 3; M. Sylvain Trudel, district n° 5;
M. Luc Ducharme, district n° 6;

Sous la présidence de la mairesse, Mme Audrey Boisjoly.
Le secrétaire-trésorier, M. Jeannoé Lamontagne, est présent.
La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Marine Revol, est aussi présente.
Le conseiller M. Gyslain Loyer est absent.

359-2019

Ordre du jour

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté ainsi :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Octroi de contrat – Sel de déglacage en vrac TP-AV07.51-2019;
4. Surveillance de chantier – Projet de la réfection de voirie, d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial du chemin de Joliette et du chemin Barrette – Avenant #1;
5. Étude géotechnique et caractérisation environnementale sommaire des sols – Caserne d'incendie projetée;
6. Demande de délai au MELCC pour effectuer le dépôt des neiges usées;
7. Appel de projets – Programme Kino-Québec – Réaménagement de l'ancien skatepark en terrain de basketball;
8. Surveillance des gymnases – Ajout d'un candidat;
9. Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques – Demande et désignation du mandataire délégué;
10. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Point n° 2

Période de questions

La mairesse invite les citoyens à la période de questions.

360-2019

Octroi de contrat – Sel
de déglacage en vrac
TP-AV07.51-2019

CONSIDÉRANT QU' un appel d'offres a été envoyé à différents soumissionnaires pour l'achat de sel de déglacage en vrac (cahier de charges n° TP-AV07.51-2019);

CONSIDÉRANT QUE cinq soumissions ont été déposées à l'intérieur du délai alloué à ces fins;

CONSIDÉRANT QUE ces soumissions ont été ouvertes par madame Marine Revol, dir. gén. adjointe/sec.-trés. adjointe, le 30 septembre 2019 à 10 h, à la mairie, en présence de Mme Marie-Hélène Gilbert et MM. Alain Ducharme et Jeannoé Lamontagne;

CONSIDÉRANT QUE ces soumissions se résument comme suit :

Soumissionnaire	Prix forfaitaire
Compass minerals Canada corp.	92 \$
Sel Warwick inc.	94 \$
Cargill Sel – Sécurité routière	109,51 \$
Sel Windsor	118,34 \$
Sel du Nord inc.	121,50 \$

SUITE DE LA RÉOLUTION 360-2019

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Luc Ducharme, il est résolu d'accepter la soumission conforme la plus basse, soit celle de Compass minerals Canada corp., pour l'achat de sel de déglacage en vrac, au montant de 92 \$ la tonne avant taxes, selon les spécifications mentionnées dans le cahier de charges n° TP-AV07.51-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

361-2019

Surveillance de chantier
Projet de la réfection de
voirie, d'aqueduc,
d'égouts sanitaire et plu-
vial du chemin de
Joliette et du chemin
Barrette

CONSIDÉRANT l'appel d'offres n° TP-IN10.21-2018 réalisé le 26 juin 2018 pour la surveillance des travaux d'infrastructures de rues dans le projet de réfection des chemins Barrette et de Joliette;

CONSIDÉRANT QUE la durée du chantier excédera celle prévue au contrat;

CONSIDÉRANT QUE les travaux doivent être surveillés;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de l'avenant #1 de Parallèle 54;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu, conformément au Règlement sur la gestion contractuelle, d'accepter la proposition de l'avenant #1 de Parallèle 54, pour prolonger la surveillance de chantier pour la réfection de voirie, d'aqueduc et d'égouts sanitaire et pluvial des chemins de Joliette et Barrette, pour un montant total de 4 525,00 \$ excluant les taxes, par semaine supplémentaire de surveillance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

362-2019

Étude géotechnique et
caractérisation envi-
ronnementale sommaire
des sols – Caserne d'in-
cendie projetée

CONSIDÉRANT QUE des demandes de prix ont été envoyées, conformément au Règlement sur la gestion contractuelle, pour l'étude géotechnique et la caractérisation environnementale sommaire des sols sur le terrain de la caserne d'incendie projetée;

CONSIDÉRANT QU' après évaluation des demandes de prix reçues, l'une d'entre elles s'est démarquée et se résume comme suit :

SUITE DE LA RÉOLUTION 362-2019

Soumissionnaire	Prix (avant taxes)
Groupe ABS inc.	11 750 \$

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu, conformément au Règlement sur la gestion contractuelle, d'accepter la soumission de Groupe ABS, pour effectuer l'étude géotechnique et la caractérisation environnementale sommaire des sols sur le terrain de la caserne d'incendie projetée, pour un montant total de 11 750,00 \$ excluant les taxes, selon les spécifications indiquées dans la demande de prix.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

363-2019

Demande de délai au
MELCC pour effectuer
le dépôt des neiges usées

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Félix-de-Valois a obtenu son certificat d'autorisation pour procéder à l'agrandissement du dépôt des neiges usées le 28 août dernier;

CONSIDÉRANT QUE la durée d'un appel d'offres conduirait le début des travaux en période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE les bonnes pratiques de gestion contractuelle mènerait la municipalité de Saint-Félix-de-Valois à aller en appel d'offres au début de l'année 2020 pour débiter les travaux au printemps;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Luc Ducharme appuyée par le conseiller Sylvain Trudel, il est résolu de :

1. demander au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) un délai afin d'effectuer le dépôt des neiges usées;
2. s'engager à réaliser les travaux en 2020, dès que la fonte des neiges permettra de les effectuer.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**364-2019**

Appel de projets –
Programme Kino-Québec
Réaménagement de l'ancien skatepark en terrain
de basketball

CONSIDÉRANT QUE Kino-Québec lance l'appel de projets *Dans Lanaudière... Ça bouge!* programme qui permet de financer jusqu'à 2 000 \$ d'achat ou de réparation d'équipement de loisir;

CONSIDÉRANT QUE l'ancien skatepark au centre Pierre-Dalcourt est présentement inutilisé et qu'il serait pratique d'offrir un plateau sportif supplémentaire puisque l'aire est déjà asphaltée, éclairée et clôturée;

SUITE DE LA RÉOLUTION 364-2019

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition de la conseillère Maryse Gouger appuyée par le conseiller Denis Renaud, il est résolu d'autoriser le directeur adjoint aux loisirs et à la vie communautaire à compléter et transmettre la demande au Programme Kino-Québec *Dans Lanaudière... Ça bouge!* afin de réaménager l'ancien skatepark en terrain de basketball.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

365-2019

Surveillance des gymnases
Ajout d'un candidat

CONSIDÉRANT QUE la surveillance des gymnases doit être assurée pour la fin de l'année 2019 et l'année 2020;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Sylvain Trudel appuyée par le conseiller Pierre Lépicier, il est résolu d'ajouter le candidat, M. Olivier Thérien pour effectuer la surveillance des gymnases, selon les conditions suivantes :

1. le contrat débutera dans la semaine du 30 septembre 2019;
2. le contrat se terminera approximativement dans la semaine du 25 mai 2020;
3. l'horaire sera établi en fonction des besoins;
4. la Municipalité versera 13 \$ pour chaque heure de surveillance effectuée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Je soussigné secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants à ces dépenses.

366-2019

Programme de soutien
financier aux initiatives
soutenant l'éveil à la lecture,
l'écriture et aux mathématiques –
Demande et désignation du mandataire
délégué

CONSIDÉRANT QUE l'école des Moulins a un indice de défavorisation selon le rang IMSE de 9 en 2017-2018;

CONSIDÉRANT QUE selon les études de la Santé publique, la Municipalité présente 25,8 % de sa population dans le 4^e et le 5^e quintile présentant des conditions défavorables et très défavorables pour les conditions sociales et matérielles combinées;

CONSIDÉRANT le rôle et la mission d'une bibliothèque municipale dans la promotion de la lecture, le développement de l'alphabétisation et l'amélioration de la littéracie;

EN CONSÉQUENCE,

Sur la proposition du conseiller Denis Renaud appuyée par la conseillère Maryse Gouger, il est résolu :

1. d'autoriser le Service des communications, loisirs et culture à effectuer la demande au Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques du ministère de la Famille;
2. de désigner Mme Suzie Thériault comme mandataire déléguée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

367-2019

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Pierre Lépicier, il est résolu que la présente séance soit levée à 20 h 14.

Audrey Boisjoly
Mairesse

Jeannoé Lamontagne
Secrétaire-trésorier/directeur général

« Je, Audrey Boisjoly, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».